

Législatives anticipées : La vague Rassemblement national a peu de chances en Guadeloupe

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

21 juin 2024



41 candidats brigueront les suffrages des électeurs en Guadeloupe lors des élections législatives anticipées les 29 juin et 6 juillet prochains, les scrutins ayant lieu un jour avant ceux de l'Hexagone.

Ils sont 11 candidats dans la première circonscription, 14 dans la deuxième, 10 candidats dans la troisième et 6 dans la quatrième. C'est un nombre conséquent mais moins important qu'en 2022 où ils étaient 59 à se lancer.

Dans tout l'archipel, les panneaux électoraux sont installés par les mairies et mis à disposition des candidats pour y apposer leurs matériels. Mais

très peu d'entre eux sont en mesure de coller leurs affiches de campagne, alors même dans le cadre d'élections législatives, la campagne officielle commence deux semaines avant le scrutin. Ce vendredi 21 juin au rond-point de Destrellan à Baie-Mahault dans la 2e circonscription, seul un candidat a apposé son affiche (photo ci-dessus). ailleurs, les panneaux restent vides.

L'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin, donnant lieu dans la foulée à des élections législatives aussi soudaines qu'inattendues, a dû prendre de court quelques possibles candidats. Certains qui ont pu faire acte de candidatures sont confrontés à des problèmes de logistique pour faire imprimer leur matériel de vote. Les imprimeurs sont confrontés à un manque de papier. Ils ont en outre dû travailler sans discontinuer au soir du dimanche 16 juin (fête des pères), moment où les candidats leur ont fourni les éléments alors que le matériel de vote devait être livré en préfecture mardi 18 juin avant 18 heures.

Plusieurs imprimeurs ont dû refuser la commande de candidats. Rony Anne-Marie, directeur d'une imprimerie à Jarry (Baie-Mahault) a été en contact tout le week-end avec ses confrères imprimeurs de la place. Il est formel : « *J'ai refusé des candidats, mes collègues aussi. Je suis sûr que tous les candidats n'ont pas pu livrer leur matériel de vote en préfecture* ».

Cela n'a pas empêché l'apparition de quelques personnalités extra-locales tels Dieudonné Mbala Mbala et Francis Lalanne, ces derniers déjà présents aux élections européennes où ils ont obtenu 37 voix en Guadeloupe.

Dans la première circonscription, Olivier Serva député sortant avait été élu en 2022 avec 7 726 voix au premier tour (44,43 % des suffrages exprimés en ballottage favorable contre Dominique Biras 15,02 %) et 15 624 au second. Il sera confronté à Marvyn Martol, membre du parti socialiste qui se lance en politique. Ce dernier est investi par le Nouveau

front populaire. Chantal Lérus 6e vice-présidente de la Région, est soutenue par Éric Jalton président de Cap excellence et maire des Abymes. C'est cette circonscription qu'a choisie Dieudonné Mbala Mbala pour briguer les suffrages des Guadeloupéens. Laurence Maquiaba du parti nationaliste l'Alyans nasyonal Gwadloup sera également de la partie.

Christian Baptiste député sortant de la deuxième circonscription avait été élu en 2022 avec 5 532 voix au premier tour (26,78 % en ballottage défavorable contre Justine Bénin 31,31 %) et 15 484 au second. Il est le candidat investi par le Nouveau Front populaire. Contre lui, il y aura Michel Tola de la France insoumise candidat dissident en dépit des accords passés entre La France insoumise et les autres partis de gauche pour former le Nouveau front populaire. La candidate Priscillia Sylvestre, conseillère régionale, inconnue en politique, se lance avec le soutien de l'exécutif régional Ary Chalus.

La troisième circonscription s'annonce particulièrement disputée. Max Mathiasin député sortant avait été élu en 2022 avec 3 508 voix au premier tour (16,93 % en ballottage défavorable contre Rody Tolassy 20,09 % et 4 164 voix) et 12 402 au second (contre 11 393 pour Rody Tolassy). Il aura encore face à lui Rody Tolassy élu le 9 juin député européen d'extrême droite sur la liste du Rassemblement national.

Teddy Bernadotte, le bras droit d'Ary Chalus président de Région, qui était partant a vu sa candidature invalidée par la préfecture. La transparence n'a jamais été faite sur la position de Teddy Bernadotte à la Région même s'il n'occupait plus officiellement le poste de directeur de cabinet. Pas plus tard qu'au congrès du 12 juin, c'est lui qui accompagnait Ary Chalus. Pour la préfecture, la réponse est claire. Il est toujours un membre éminent de ce cabinet. À ce titre, il ne peut être candidat faute d'avoir cessé ses activités au cabinet afin de prévenir tout conflit d'intérêts et garantir l'équité des élections comme le prévoit le Code électoral.

Fred Deshayes universitaire et artiste musicien a été investi par le parti GUSR de Guy Losbar, président du Département.

Enfin, dans la quatrième circonscription, le député sortant Elie Califer avait été élu en 2022 avec 6 126 voix au premier tour (38,61 % en ballottage favorable contre Marie-Luce Penchard 19,88 %) et 12 402 au second. Il semble jouer sur du velours. Il est candidat dans la seule circonscription qui a vu plusieurs villes placer Raphaël Glucksmann tête de liste du parti socialiste devant le rassemblement national aux élections européennes. Face à l'ancien maire de Saint-Claude, Jennifer Linon, conseillère régionale même soutenue par les deux présidents de Région et Département aura fort à faire.

Des équations personnelles

Plus personnalisé et plus prisé par les électeurs, le scrutin législatif pourrait bien ne pas reproduire les mêmes résultats que les élections européennes. Les commentateurs et observateurs politiques retiennent seulement la montée du Rassemblement national. Les résultats obtenus par le parti de Marine Le Pen ont progressé depuis la présidentielle de 2017 (15 159 voix au premier tour) puis celle de 2022 (24 204 voix au premier tour). Mais les scores du Rassemblement national en Guadeloupe interviennent dans le cadre de taux de participation étriqués. Seuls 13,25 % des inscrits ont voté aux élections européennes de 2024. C'est encore moins qu'en 2019 (14,35 %)

Certes, il y a les résultats du second tour de l'élection présidentielle de 2022 où Marine Le Pen réalise un score faramineux, avec près de 70 % des votants, et un taux de participation de près de 48 %. Mais ce n'est un secret pour personne que depuis sa visite en Guadeloupe en septembre 2017, Emmanuel Macron donne des urticaires aux électeurs guadeloupéens. Les choses ne se sont pas arrangées lorsqu'il a décrété le 1er février 2019 lors du grand débat national avec les élus de l'Outre-mer

à l'Élysée, que le chlordécone n'était pas cancérigène. Le phénomène de rejet perceptible dans l'Hexagone où les élus du camp du Président Macron fuient son adoubement, est significatif depuis longtemps en Guadeloupe. Le vote Marine Le Pen en 2022 en Guadeloupe est surtout un vote anti-Macron.

Dans le cadre d'un scrutin législatif, le choix n'est pas directement entre Macron ou quelqu'un d'autre, mais entre des Guadeloupéens qui briguent des suffrages. Avec leurs appartenances, leurs convictions politiques mais aussi avec leurs équations personnelles et leurs personnalités. Il serait surprenant que dans cette figuration, le Rassemblement national fasse en Guadeloupe un résultat identique à celui qu'on lui prédit au niveau national.